



Assemblée générale

Distr. générale
16 septembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 14 de l'ordre du jour
Culture de paix

Lettre datée du 12 septembre 2014, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Le Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations, Nassir Abdulaziz Al-Nasser, m'a présenté le septième rapport annuel de l'Alliance des civilisations, qui décrit les principales activités menées entre juillet 2013 et juin 2014, conformément au document de l'examen stratégique pour 2013-2018, adopté l'an passé, ainsi que ses idées novatrices pour les années à venir.

Comme vous le savez, l'Alliance des civilisations a été créée en 2005 sous l'égide des Nations Unies, à l'initiative des Gouvernements espagnol et turc. Elle vise notamment au moyen de ses activités à lutter contre la polarisation et l'extrémisme en prônant la tolérance et la diversité culturelle, aussi bien à l'intérieur des sociétés qu'entre elles, en vue de concourir à la prévention des conflits identitaires.

Vous vous souvenez qu'en 2013 le Haut-Représentant a procédé à un vaste examen interne et externe des activités de l'Alliance. Ce temps de réflexion et d'auto-évaluation a permis l'élaboration d'un ensemble d'activités davantage ciblées. Dans un monde de plus en plus marqué par les conflits, et la violence visant les groupes vulnérables, l'action de l'Alliance est plus que jamais nécessaire. Je rejoins l'avis du Haut-Représentant selon lequel la promotion de nos valeurs partagées de l'humanité est une tâche essentielle de mon cabinet et des Nations Unies.

La nécessité de s'attaquer aux causes profondes des tensions culturelles, dans le cadre de la prévention des conflits dangereux, revêt une importance plus grande au sein du Système des Nations Unies. Ces tensions peuvent en effet contrarier les efforts déployés pour atteindre les objectifs interconnectés que sont la promotion de la paix et de la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme. Le Haut-Représentant, ayant consolidé le processus d'identification et d'exécution des projets en interne, a porté son attention sur la recherche de nouvelles approches. Il étudie activement les possibilités de recourir à l'art, au sport ou aux divertissements comme point de départ pour promouvoir les objectifs de l'Alliance. Il a poursuivi les efforts de l'Alliance pour renforcer la concertation avec des entités officielles et étendre ses liens avec des organisations de la société civile. De par son propre



engagement et celui du personnel de l'Alliance, il s'est efforcé de mettre en lumière l'importance des processus de dialogue interculturel et interreligieux en tant que moyens de prévenir les conflits.

Tout comme en 2013, je suis heureux d'apprendre que l'Alliance bénéficie du soutien d'un nombre croissant de partenaires. J'espère également que les États membres du Groupe des Amis de l'Alliance la soutiendront régulièrement du mieux possible, y compris au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale. Ce n'est que par l'intermédiaire d'injections de fonds prévisibles et suffisants que l'Alliance pourra poursuivre son importante mission.

Je remercie grandement le Gouvernement indonésien pour son soutien et l'accueil du Forum mondial en août 2014 sur le thème « L'unité dans la diversité: célébrer la diversité pour des valeurs communes et partagées ». Mes remerciements vont également au Gouvernement du Qatar, qui a accueilli la conférence préparatoire du Forum en avril 2014.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le présent rapport à l'attention de l'Assemblée générale.

(Signé) **BAN** Ki-moon

Alliance des civilisations: septième rapport annuel du Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations

Résumé

Le présent rapport décrit les principales activités menées de juillet 2013 à juin 2014 par l'Alliance des civilisations, sous la direction du Haut-Représentant. Ces activités ont été développées conformément au document de l'examen stratégique pour 2013-2018, présenté au Secrétaire général en juin 2013.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Aperçu général des progrès accomplis	4
III. Consolidation de l'Alliance des civilisations en tant que plateforme multipartite mondiale ..	6
IV. Initiatives et activités de l'Alliance des civilisations	11
A. Domaine de l'éducation	12
B. Domaine des médias	13
C. Domaine des migrations	15
D. Domaine de la jeunesse	15
E. Innovation et campagnes	18
F. Programme pour les anciens	19
V. Communication et sensibilisation	19
VI. Gouvernance: fonds d'affectation spéciale et effectifs	20
VII. Conclusion	21

I. Introduction

1. L'Alliance des civilisations, une initiative politique du Secrétaire général, a été lancée en 2005 sous le parrainage des Premiers Ministres de l'Espagne et de la Turquie. Jorge Sampaio, l'ancien Président du Portugal, a été désigné premier Haut- Représentant de l'Alliance en mai 2007. Au cours de son mandat, il a élaboré un cadre d'action pratique et un premier programme d'activités et constitué un réseau de parties prenantes.

2. En février 2013, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale et ancien Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies est devenu le deuxième Haut-Représentant. Après sa prise de fonction, le Président Al-Nasser a préparé et soumis le document de l'examen stratégique pour 2013-2018, présentant la nouvelle vision pour l'Alliance, qui a été approuvé par le Secrétaire général et avalisé par le Groupe des Amis en septembre 2013.

3. Depuis sa création et conformément au document de l'examen stratégique pour 2013-2018, le travail de l'Alliance a été axé sur quatre grands domaines d'action, appelés également « piliers »: la jeunesse, l'éducation, les médias et les migrations. Toutes les activités de l'Alliance, qu'il s'agisse d'interventions politiques individuelles du Haut-Représentant ou d'activités basées sur des projets gérés par le personnel, consistent à promouvoir la tolérance et le respect de la diversité des croyances, des cultures et autres expressions de l'identité chez l'homme.

4. L'Alliance cherche à promouvoir les valeurs humanistes partagées qui contribuent à une culture de paix entre toutes les civilisations. Elle reconnaît qu'elle ne peut accomplir sa mission seule, avec un personnel limité. C'est pourquoi elle s'efforce d'atteindre ses objectifs en autonomisant à l'échelon local les acteurs de la société civile et autres acteurs non étatiques qui partagent ses valeurs et buts et entreprennent des actions compatibles avec la mission des Nations Unies.

5. Comme par le passé, l'Alliance continue d'occuper une place de choix au sein du système des Nations Unies. Elle a déjà acquis une position clef dans la structure plus large de l'ONU, très active auprès des États Membres ainsi que des organisations internationales et des représentants des médias, des jeunes, des organisations confessionnelles et de la société civile en général.

6. Le présent document est le septième rapport annuel du Haut-Représentant au Secrétaire général. Il met en lumière les principales activités au cours de l'année passée (juillet 2013 à juin 2014).

II. Aperçu général des progrès accomplis

7. L'Alliance est devenue depuis sa création l'un des piliers de l'Organisation en matière de dialogue interculturel, de concertation et de coopération. Elle met en relation des gouvernements, des organisations internationales, des médias, des jeunes, des organisations confessionnelles, des législateurs, des pouvoirs locaux, des organisations de la société civile et des particuliers, qui s'emploient à promouvoir la compréhension entre les diverses communautés. Dans sa résolution 64/14, l'Assemblée générale a exprimé son appui à l'Alliance et reconnu son rôle essentiel en tant que plateforme.

8. Au cours de l'année passée, le Haut-Représentant a joué un rôle de premier plan dans l'élargissement du réseau des relations avec des États membres, des organisations internationales régionales et sous-régionales et d'autres acteurs non étatiques. Dans bien des cas, ces relations ont été formalisées par la conclusion de mémorandums d'accord.

9. Le Haut-Représentant a pris la ferme décision d'élargir le Groupe des Amis, en invitant davantage d'États membres à le rejoindre. Le Groupe réunit à l'heure actuelle 114 États membres et entités, ainsi que vingt-cinq organisations internationales.

10. Comme l'indiquait le Haut-Représentant lors de sa prise de fonction en février 2013, son objectif d'ensemble est de s'appuyer sur les réalisations de son prédécesseur. À cet égard, l'Alliance a continué de promouvoir l'adoption par les membres du Groupe des Amis d'approches régionales et de plans nationaux pour favoriser l'atteinte de ses objectifs.

11. Depuis l'approbation du document de l'examen stratégique pour 2013-2018 lors de la réunion au niveau ministériel du Groupe des Amis tenue en septembre 2013, les activités programmatiques de l'Alliance ont été passées en revue et consolidées lorsque leur conception et le cadre de programme le permettaient. Cette consolidation est un processus continu qui se poursuivra au-delà de 2014. L'interaction entre les domaines d'action clés de l'Alliance et les efforts déployés pour exploiter les connexions entre ces programmes a clairement été reconnue. À titre d'exemple, le festival PLURAL+ a reflété des liens manifestes entre tous les domaines d'action, en l'occurrence la jeunesse, les médias, l'éducation et les migrations. Les cours d'été ont permis de combiner deux centres d'intérêt: l'éducation et la jeunesse. Ces cours d'été, le Fonds de solidarité pour la jeunesse, PLURAL+ et l'initiative relative à l'éducation aux médias et à l'information ont pris de l'ampleur et ont été largement reconnus par la communauté internationale. Il en va de même des formations « Entrepreneurs for Social Change », du Prix de l'innovation interculturelle et des formations organisées par les programmes consacrés aux médias et aux migrations. Les activités pour les anciens de l'Alliance, notamment ceux qui ont bénéficié du programme de bourse, ont également été renforcées.

12. À compter de septembre 2013, les membres du personnel ont engagé le développement de mesures de gestion de projets plus solides et rigoureuses. Le Haut-Représentant a encouragé ces efforts qui se sont traduits entre autres par la promulgation d'une nouvelle procédure d'examen des initiatives et le renforcement de l'attention portée aux processus de suivi et d'évaluation ainsi qu'à la coordination et communication entre donateurs. Aujourd'hui, toutes les occasions sont saisies pour améliorer les compétences et outils dont dispose le personnel pour gérer les projets.

13. En matière de financement, malgré les efforts déployés par le Haut-Représentant, ni les montants ni le calendrier de reconstitution du Fonds d'affectation spéciale n'ont été à la hauteur des aspirations. Sans un mécanisme de reconstitution prévisible et fiable, les membres du personnel ne se voient offrir que des prolongations de trois mois en trois mois. Le développement d'un mécanisme de reconstitution efficace reste un défi important et permanent pour l'Alliance. Des actions sont en cours pour le relever. Le Haut-Représentant a pris contact avec les membres du Groupe des Amis afin de les encourager à soutenir davantage le Fonds

d'affectation spéciale et le Secrétaire général a fait passer le même message. Le Haut-Représentant et son équipe sont à féliciter pour leur engagement continu dans la mission de l'Alliance en dépit de cette situation financière délicate.

III. Consolidation de l'Alliance des civilisations en tant que plateforme multipartite mondiale

Plaidoyer et sensibilisation par le Haut-Représentant

14. Au cours de la période considérée, le Haut-Représentant a tenu des consultations bilatérales avec les sponsors, l'Espagne et la Turquie, et effectué des visites officielles dans un certain nombre d'États et auprès d'organisations internationales, membres du Groupe des Amis, au cours desquelles il a participé à des conférences et des réunions régionales et internationales majeures. Ces réunions et visites sur le terrain étaient axées pour l'essentiel sur l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. Dans le même temps, afin d'explorer les perspectives de coopération avec l'Afrique et d'attirer davantage de pays africains dans le Groupe des Amis, l'Alliance a engagé le dialogue avec l'Union africaine et signé un mémorandum d'accord avec la Commission de l'Union africaine.

15. Le Haut-Représentant a entrepris une visite officielle au Saint Siègre du 25 au 27 mars 2014 et tenu plusieurs réunions bilatérales pour discuter de la question de la coopération. La visite s'est avérée encourageante et a permis d'ouvrir la voie à une meilleure collaboration future avec le Saint Siègre.

16. Au cours de la période considérée, le Haut-Représentant a noué des liens étroits en vue de l'établissement d'un partenariat avec les institutions suivantes: la Commission d'État chargée des associations religieuses de la République d'Azerbaïdjan (Azerbaïdjan); l'Académie de la latinité (Brésil); l'International Ecological Safety Collaborative Organization et l'Université de Pékin (Chine); le Centre Pio Manzu (Italie); Éducation par-dessus tout, le Comité olympique du Qatar et Doha Goals (Qatar); le Centre d'étude des civilisations et l'Institut de l'Alliance des civilisations de l'Université Fatih Sultan Mehmet Waqf (Turquie); le Centre d'études islamiques d'Oxford et l'Université de Coventry (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord); l'Université Fordham et l'Université Fairleigh Dickinson (États-Unis d'Amérique); la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (DECT); l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme des Nations Unies et d'autres entités.

17. Le Haut-Représentant a contribué à une série de conférences organisées en septembre 2013 à l'université d'Helsinki sur le thème « Pertinence de l'Alliance des civilisations pour les pays nordiques et ses implications ». Il a également pris part au Global Thinkers Forum tenu à Athènes en décembre 2013, et y a présenté ses réflexions sur le « leadership mondial ». En commémoration de la Journée internationale de la Francophonie, en mars 2014, l'Alliance des civilisations a organisé une table ronde à New-York sur le thème « Diplomatie culturelle et multilinguisme ». En mai 2014, à l'invitation de l'Université de Coventry, le Haut-Représentant a fait une déclaration intitulée « Diversity Matters: Contemporary Challenges for Peaceful Relations » (RU). Enfin, en juin 2014, il s'est exprimé devant le Centre d'études islamiques d'Oxford (RU).

Groupe des Amis et interlocuteurs désignés

18. Les membres du Groupe des Amis continuent de fournir des directives sur les questions clés que doit aborder l'Alliance et les orientations stratégiques à prendre, grâce à des consultations bilatérales et à des discussions de groupe. À juin 2014, le Groupe des Amis de l'Alliance comptait 139 membres (114 pays et 25 organisations internationales). Il s'est réuni à trois reprises au niveau des Représentants permanents à New York en février, avril et juin 2014. La réunion au niveau ministériel, qui a vu l'adoption de la Déclaration sur l'Alliance des civilisations, était organisée à New York en septembre 2013.

19. Les membres du Groupe des Amis ont été invités à désigner des interlocuteurs chargés de surveiller la réalisation des objectifs de l'Alliance au niveau des pays, notamment grâce à des plans nationaux, et à coordonner leurs activités avec le secrétariat. Au 30 juin 2014, 86 pays et 23 organisations internationales avaient nommé leurs interlocuteurs désignés.

20. L'Alliance a veillé à coordonner son action et ses échanges au moyen de la tenue d'une réunion annuelle des interlocuteurs désignés et de la conférence préparatoire du sixième forum, tenue en avril 2014 à Doha et accueillie par le Ministère des affaires étrangères du Qatar. Cet événement était placé sous le thème « Paix et prospérité pour un développement durable », sur lequel tous les participants étaient invités à réfléchir et à partager leurs impressions. Au cours de la réunion des interlocuteurs désignés, les États et organisations internationales ont été informés de l'avancement des préparatifs du Forum mondial de Bali, Indonésie, ainsi que des programmes et projets de l'Alliance. Ils ont également eu l'occasion de faire part des progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs plans régionaux et nationaux. Cette réunion s'est achevée par l'adoption d'un document final, la Déclaration de Doha, qui reflète l'engagement conjoint des interlocuteurs désignés de soutenir l'Alliance, les piliers de son action et les priorités additionnelles du Haut-Représentant.

21. Le Haut-Représentant a pour objectif d'élargir la composition du Groupe des Amis en invitant les États non encore membres à en observer les délibérations lors des événements organisés par l'Alliance.

22. L'Alliance a poursuivi ses efforts en vue de nouer des liens plus étroits avec les institutions multilatérales qui sont des membres actuels ou potentiels du Groupe des Amis. Des réunions ont été tenues avec des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union africaine et l'Organisation des États américains (OEA). Des mémorandums d'accord ont été signés ou prolongés avec l'UNESCO, la FAO, l'OEA, et l'Union africaine.

Stratégies nationales et régionales

23. Les stratégies nationales reflètent la volonté des pays de susciter une adhésion sur le plan intérieur aux objectifs de l'Alliance. Elles constituent par ailleurs un mécanisme d'échange des enseignements tirés en matière de diversité et de défis culturels, notamment les tensions identitaires. À ce jour, 28 membres ont soumis des stratégies nationales. Ces dernières sont des expressions importantes de l'engagement en faveur des principes de l'Alliance, mais leur nature et application manquent de cohérence. Certaines se contentent d'énoncer en détail les réalisations

antérieures, d'autres se fixent des objectifs ambitieux; rares sont celles qui mentionnent les mécanismes d'exécution. Certaines contiennent des informations datées, qui ne prévoient la mise en place d'aucune procédure de révision ou d'actualisation annuelle. À l'évidence, les États membres sont les seuls à pouvoir relever ces défis et traduire ces plans nationaux en actions concrètes.

24. L'Alliance a également demandé à des groupes de pays qui font face à des difficultés communes d'entreprendre des actions conjointes, grâce à l'élaboration de stratégies régionales. Celles-ci encouragent un partenariat dynamique entre l'ensemble des organisations régionales et autres acteurs concernés, y compris les États membres, les organisations de la société civile et le secteur privé, autour des activités de l'Alliance des civilisations. Cette démarche s'appuie sur un forum ouvert de discussion et le renforcement de la coopération régionale pour des activités relevant du mandat de l'Alliance. À ce jour, des stratégies régionales ont été adoptées pour la région méditerranéenne, l'Europe du Sud-Est et l'Amérique latine. En 2014, la Ligue des États arabes a adopté une Stratégie arabe unifiée pour le dialogue entre les civilisations. L'Autriche a lancé des consultations concernant une initiative régionale pour le Danube, dans le contexte de l'ambition plus vaste de relier l'Europe centrale à l'Asie centrale. L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) travaille avec divers États membres de la région africaine afin de susciter leur intérêt et de les amener à coopérer étroitement avec l'Alliance en rejoignant le Groupe des Amis, en accueillant une conférence internationale ou en mettant en œuvre des projets.

25. Les méthodes employées pour atteindre les objectifs des stratégies régionales évoluent en fonction de l'expérience actuelle de l'Alliance dans ce domaine. Le Haut-Représentant s'efforce de guider les États membres dans le développement et la mise en œuvre de stratégies régionales, et de poursuivre la coordination avec les organisations régionales et sous-régionales à cet égard, selon le rôle que ces entités peuvent jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité, comme inscrit dans la Charte des Nations Unies.

Partenariats entre les secteurs public et privé

26. En 2013, l'Alliance a pris conscience de la nécessité accrue d'impliquer le secteur privé, à la fois comme source de financement pour compléter les contributions des États membres, et comme prestataire d'assistance technique. Elle a au départ évoqué ce point dans son rapport intitulé « Faire des affaires dans un monde multiculturel: défis et opportunités », publié conjointement avec Global Compact en 2009.

27. Depuis juillet 2013, l'Alliance a pris des mesures pour élargir l'éventail de ses relations avec le secteur privé. Elle a par exemple approfondi sa collaboration avec le groupe BMW, concrétisée par la conclusion en septembre 2013 d'un accord de partenariat pour 2014-2015, prévoyant un financement accru pour l'Alliance.

28. En 2013, l'Alliance a noué un partenariat avec la société suisse EF Education First, leader mondial de l'enseignement des langues et de l'échange international d'étudiants. En août 2013, grâce à ce partenariat avec EF Education First, l'Alliance a élargi son projet de cours d'été, organisés pour la première fois à New York. S'appuyant sur le succès de ce projet, l'accord conclu avec EF Education First sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2015.

29. En 2011, l'Alliance a lancé, avec l'UNESCO, une campagne de relations publiques intitulée « Fais un geste pour la diversité et l'inclusion ». Développée en vue de renforcer la visibilité de la Journée mondiale de la diversité culturelle de l'UNESCO, cette campagne a été menée en collaboration avec des partenaires issus du secteur privé dont Dell, Pfizer, Deloitte, Intuit, Johnson and Johnson, et Sodexo, a été organisée. Ayant achevé ce projet, l'Alliance a pris contact avec l'UNESCO afin d'assurer le caractère complémentaire et collaboratif des futures actions de soutien à cet événement et optimiser ainsi les avantages offerts par cette occasion en termes de coexistence et d'entente entre les cultures et les nations.

Renforcement des liens avec le système des Nations Unies

30. Les six rapports annuels déjà présentés à l'Assemblée générale ont permis de prendre conscience du besoin d'une plus grande cohérence des politiques. La collaboration entre le personnel de l'Alliance et celui des autres services du Secrétariat, en particulier entre les services opérationnels et des éléments clefs d'institutions spécialisées, est bien engagée. Depuis la prise de fonction du Haut-Représentant et le début de son activité au siège, il a clairement exprimé son intention de mettre l'accent sur une nouvelle culture d'intégration des activités de l'Alliance dans l'ensemble du système des Nations Unies. Cependant, le développement de ces relations institutionnelles nécessite du temps et des investissements au-delà la période couverte par le présent rapport et se poursuivra dans les années à venir.

31. L'action engagée en 2013 pour développer ces relations institutionnelles grâce au renforcement de l'interaction avec le système des Nations Unies, est une priorité pour le Haut-Représentant. Comme évoqué précédemment, des réunions ont été organisées avec le Département des affaires politiques (en particulier sa Division des politiques et de la médiation), le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Des programmes conjoints ont déjà été initiés (notamment avec le PNUD et le Bureau d'appui des Nations Unies à la consolidation de la paix).

32. Au cours de l'année passée, le personnel de l'Alliance a resserré ses liens avec le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, une organisation à laquelle l'Alliance a adhéré en 2009 et composée de plus de 40 entités des Nations Unies œuvrant dans le domaine de la jeunesse. L'Alliance est également membre d'un groupe de travail axé sur les jeunes et la consolidation de la paix. Durant la période couverte par le présent rapport, l'Alliance a contribué aux « Principes directeurs sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix », lancés en avril 2014, et à ses directives opérationnelles, en cours d'élaboration. Ces directives reflèteront les bonnes pratiques sur le terrain, notamment celles générées par des projets de jeunesse financés par l'Alliance. Des coordinateurs choisis de projets de jeunesse du Fonds de solidarité pour la jeunesse de l'Alliance ont été invités en tant qu'experts de terrain à contribuer aux consultations aux Nations Unies à propos des travaux du groupe sur les jeunes et la consolidation de la paix.

33. À l'invitation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Gouvernement philippin, un représentant de l'Alliance a participé à une mission à Mindanao, Philippines, et a contribué à l'évaluation de la situation humanitaire et de divers aspects du processus de paix.

34. Au cours de la période considérée, le personnel de l'Alliance a été invité par le Département des affaires politiques (DAP) à mener conjointement une activité de conseil auprès d'un groupe d'organisations non gouvernementales confessionnelles cherchant à mettre en place un réseau de praticiens explorant des approches interreligieuses applicables dans les situations de conflit. Le personnel de l'Alliance a également été invité par le PNUD à participer et contribuer aux délibérations inter-agences consacrées à la question de la culture et du développement dans le cadre du processus de planification post-2015.

35. Sur un autre aspect de l'engagement avec le système des Nations Unies, le Haut-Représentant organise périodiquement au siège, au niveau des Ambassadeurs, des réunions non limitées aux seuls membres du Groupe des Amis de l'Alliance. Ces réunions sont également ouvertes aux médias, à la société civile, et à d'autres États membres et organisations qui n'ont pas adhéré au Groupe. Ce type d'interactions s'est avéré fort utile en termes d'image et de visibilité pour l'Alliance.

Réseau non étatique et de la société civile

36. Dans ses divers domaines d'activité, l'Alliance veille à ce que les organisations non gouvernementales et les autres acteurs de la société civile soient invités et participent activement à ses projets, initiatives et événements. Sur la base des quatre piliers de son mandat, l'éducation, la jeunesse, la migration et les médias, l'Alliance implique des acteurs non étatiques œuvrant dans les domaines du développement durable, des sports, des arts et des divertissements, de la lutte contre le terrorisme et de la médiation. Parmi les événements notables organisés par l'Alliance en collaboration avec des acteurs non étatiques au cours de la période couverte par ce rapport, citons :

a) Une réunion du Comité des organisations non gouvernementales d'inspiration religieuse intitulée « Harmonie interconfessionnelle mondiale: élément vital pour la paix et le développement » (février 2014);

b) Une réunion avec une coalition d'organisations de la société civile soutenant l'Alliance au plan national, régional et mondial, intitulée « Unité dans la diversité – Société civile mondiale » (février 2014);

c) Le Sommet mondial des valeurs sportives pour la paix et le développement, avec World Faith Development Dialogue, Worldwide Support for Development et International Sports Promotion Society (mai 2014).

37. À l'approche de 2015, l'Alliance envisage de poursuivre son action visant à ce que la question de la culture et du développement figure en bonne place sur le programme de planification du développement pour l'après-2015 et collaborera à cette fin avec les organisations partenaires de la société civile. L'Alliance reste d'avis qu'un environnement stable et pacifique pour tous est propice aux droits de l'homme et au développement.

Forums mondiaux

38. Agissant en tant que plateforme mondiale, l'Alliance organise des forums mondiaux périodiques, au cours desquels ses parties prenantes et partenaires s'efforcent de faire avancer la discussion engagée à l'échelle planétaire sur l'instauration d'un dialogue et d'une entente entre les cultures et les religions. Au cours de la période 2008-2013, des forums se sont déroulés à Madrid; Istanbul, Turquie; Rio de Janeiro, Brésil; Doha; et Vienne, à l'initiative des Gouvernements hôtes espagnol, turc, brésilien, qatari et autrichien.

39. Le forum mondial 2014 est prévu à Bali en août 2014 et sera accueilli par le Gouvernement indonésien. Il aura pour thème « Unité dans la diversité: célébrer la diversité pour des valeurs communes et partagées ». Près de 1 500 représentants des acteurs étatiques et non étatiques sont censés y participer. Les sessions en plénière et en groupe seront consacrées aux questions suivantes :

- a) Promouvoir l'harmonie par le dialogue interreligieux et interculturel;
- b) Le rôle des femmes dans la promotion de l'entente entre les cultures;
- c) Favoriser l'entente grâce au sport, à l'art, à la musique et aux divertissements;
- d) Participation de la jeunesse dans la consolidation de la paix;
- e) Conversation médiatique par-delà les clivages;
- f) Exploiter le potentiel des médias sociaux pour concilier la demande de sécurité et le droit au respect de la vie privée ainsi que la liberté d'expression;
- g) Insertion sociale et migration: développements pour le programme d'après-2015;
- h) La perception des migrations: comment changer les récits porteurs de préjugés à propos des migrants.

40. Dans le cadre du Forum mondial à Bali, l'Alliance organise un événement pour une centaine de jeunes indonésiens et étrangers, et accueillera dix manifestations parallèles menées par ses partenaires.

IV. Initiatives et activités de l'Alliance des civilisations

41. Conformément au document de l'examen stratégique pour 2013-2018, un groupe de la gestion des programmes a été mis en place au sein du bureau de l'Alliance des civilisations dans le but d'améliorer la gestion de divers projets et initiatives. Afin d'harmoniser les procédures de l'Alliance avec les normes internationales, une première étape a consisté à veiller au partage de rôles et responsabilités similaires de l'ensemble du personnel en charge de la gestion des projets. L'étape suivante visera à renforcer les aptitudes des membres du personnel en matière de gestion de projet et à leur fournir les divers outils et ressources disponibles au sein et en-dehors du système des Nations Unies.

42. Les spécialistes de gestion de projet étant pratiquement tous en place, le bureau de l'Alliance abandonne progressivement l'approche « ad hoc » utilisée auparavant et privilégie le partage des responsabilités dans la gestion des projets. Cette démarche permet de meilleures synergies entre les projets, appuie le

développement d'idées novatrices et facilite la génération de données susceptibles d'éclairer plus efficacement l'élaboration des politiques et les actions de plaidoyer. Enfin, cette approche permet de réduire la charge humaine et financière de la gestion de projet.

43. En novembre et décembre 2013, le groupe de la gestion des programmes a développé un cadre initial de suivi et d'évaluation. Testé à partir de plusieurs projets soutenus par le Fonds de solidarité pour la jeunesse, ce cadre est actuellement affiné et sera appliqué à divers projets et initiatives de l'Alliance. En complément, un modèle d'évaluation d'impact est en cours d'élaboration et sera testé dans le but d'améliorer la conception de nouveaux projets et initiatives.

44. En relation avec ce modèle d'évaluation d'impact, un processus d'examen de projet a été mis au point pour prévenir la duplication ou le saupoudrage des actions au sein de l'équipe et du secteur. Ce processus impose d'examiner diverses stratégies de désengagement, dont l'externalisation, le transfert et la réorganisation.

45. En date de juin 2014, plusieurs projets ont été interrompus en raison d'une réduction des ressources financières et humaines (notamment le centre d'échange en ligne de l'Alliance sur l'éducation sur les religions et les croyances et la base de données Global Experts). De plus, des discussions sont en cours avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à propos de l'avenir du projet intitulé « Communauté en ligne sur la migration et l'intégration – Bâtir des sociétés inclusives » et du choix de l'organisation la mieux à même de l'accueillir.

A. Domaine de l'éducation

Initiative relative à l'éducation aux médias et à l'information

46. L'Alliance gère un centre d'échange en ligne sur l'éducation aux médias et à l'information (www.aocmedialiteracy.org), développé en partenariat avec l'UNESCO. Il est devenu la plateforme thématique unique de l'ONU consacrée à l'éducation aux médias et à l'information. En 2014, le centre d'échange a continué à se développer et inclut désormais une version multilingue et interactive du Programme de formation des enseignants à l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO.

47. Le réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel est une autre initiative développée par l'Alliance en partenariat avec l'UNESCO. En 2014, il a poursuivi son expansion régionale: les membres initiaux de ce réseau ont créé leur propre réseau régional réalisant, ce faisant, l'objectif qu'est la création d'un réseau de réseaux sur les ressources et initiatives concernant l'éducation aux médias et à l'information. La troisième conférence mondiale du réseau universitaire se déroulera à l'université Tsinghua (Pékin), en septembre 2014. À cette occasion, la deuxième publication du réseau, produite avec le soutien du Centre nordique d'information pour les médias et la recherche en matière de communication, sera présentée.

48. L'Alliance a continué de dispenser son expertise et de soutenir des événements liés à l'éducation aux médias et à l'information. En particulier, de juillet 2013 à juin 2014, elle a organisé deux ateliers nationaux destinés à des éducateurs au Maroc et en Égypte; le personnel de l'Alliance a également participé au Forum

européen sur l'éducation aux médias et à l'information, à Paris, et à la conférence Media & Learning à Bruxelles.

Programme de bourses

49. L'Alliance des civilisations a organisé deux sessions pour boursiers au cours de l'année 2013. Fin juin 2013, 12 boursiers d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont participé à un programme incluant des réunions à New York, Washington, Philadelphie, Berlin, Bruxelles et Paris sur une durée de deux semaines. Les boursiers concernés, âgés de 28 à 38 ans, étaient originaires d'Algérie, d'Égypte, de l'État de Palestine, de Jordanie, du Liban, de Libye, du Maroc, de la République arabe syrienne et de Tunisie. Le programme incluait des réunions avec les Ministères français et allemand des affaires étrangères, le porte-parole de la Chancellerie allemande, le Département d'État des États-Unis, l'Union européenne et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Les participants ont également eu l'occasion de rencontrer Jeffrey Sachs, Directeur de l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia, Leonard Lauder (Président émérite du Conseil de la société Estée Lauder), et Xavier Guérard Hermès (Président de la Fondation Guérard Hermès pour la paix).

50. La seconde session s'est déroulée sur deux semaines en novembre 2013. Les 12 boursiers d'Amérique du Nord et d'Europe ont assisté dans le cadre du programme, à plusieurs réunions en Jordanie, au Maroc et au Qatar. Les boursiers, âgés de 28 à 38 ans, étaient originaires d'Allemagne, du Canada, de Chypre, d'Espagne, des États-Unis, de Grèce et d'Italie. Ils ont rencontré des responsables de la Commission jordanienne de la jeunesse, des membres du Parlement marocain, des étudiants du British Council des universités de Casablanca et Fez, Maroc, des ONG locales au Maroc et au Qatar, des militants politiques, et des journalistes d'Al Jazeera.

51. En plus de ces sessions, l'Alliance des civilisations a invité dix anciens du programme de bourse à New York en octobre 2013 afin de développer une stratégie d'engagement et d'identifier des objectifs concrets pour 2013-2015. Le plan d'action qu'ils ont proposé traduit l'engagement des anciens du programme de bourse de faire progresser la mission de l'Alliance dans un esprit de service.

B. Domaine des médias

Projet sur le discours de haine

52. En octobre 2013, l'Alliance a conçu un projet intitulé « Détecter la haine: intolérance et discours de haine dans les médias européens et du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ». L'objectif est de comprendre et combattre les effets préjudiciables des discours de haine et de l'intolérance qui se développent et sont véhiculés par les médias, notamment en Europe et dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Le projet comporte deux volets : a) le lancement d'une étude complète des médias dans trois pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et trois pays européens; et b) la mise en œuvre subséquente d'une série d'activités et de projets complémentaires destinés à renforcer la sensibilisation au problème et parvenir à des solutions potentielles.

53. Au cours de la période considérée, l'Alliance a cherché activement à pérenniser des financements et partenariats par l'intermédiaire de consultations permanentes avec des partenaires existants ou potentiels. Le projet a également été soumis à un examen interne destiné à le rendre plus attrayant aux yeux de financiers et partenaires potentiels, dont la Fondation Thompson, le Réseau de journalisme éthique, la Fondation Open Society, CNN International, le Réseau mondial des rédacteurs en chef et la Fondation Evens. Plusieurs partenaires éventuels ont déjà fait part de leur vif intérêt, notamment la Fondation Evens et le Réseau de journalisme éthique. La phase active de mise en œuvre et le calendrier seront définis après confirmation des partenaires et des financements.

Festival de vidéo pour la jeunesse PLURAL+

54. PLURAL + est un festival de vidéo pour la jeunesse axé sur les migrations, la diversité et l'inclusion sociale. Il est mis en œuvre par l'Alliance en étroite coopération avec l'OIM. À ce jour, cette activité a bénéficié du soutien de 33 organisations partenaires qui apportent des contributions en nature et leur expertise.

55. En 2013, plus de 250 candidats originaires de 72 pays ont envoyé leurs vidéos, dont 25 ont été sélectionnées par un jury international et les organisations partenaires de PLURAL+. Ces vidéos ont été présentées à la cérémonie de remise des prix au Paley Center for Media, à New York, en décembre 2013.

56. Depuis décembre 2013, les vidéos primées ont été diffusées sur différentes plateformes à travers le monde, notamment en Amérique latine et en Europe, et projetées en Belgique, au Brésil, en Colombie, à Cuba, en Égypte, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Inde, en Italie, en Jordanie, au Qatar, en République de Corée, en Serbie et en Turquie. On estime que, par le biais des diffusions télévisées, d'Internet et des projections publiques, les vidéos de PLURAL+ ont été vues par plus de 100 000 personnes. PLURAL+ a également été à l'honneur lors de la conférence SIGNIS à Rome, en février 2014.

57. En partenariat avec l'institut pédagogique de l'Université de Columbia à New York, l'Alliance a produit une publication intitulée « Youth Media Visions », qui documente les opinions des jeunes recueillies lors du festival PLURAL+. Elle a été l'une des réalisations du symposium 2013 éponyme, consacré aux médias produits par les jeunes et à l'éducation, coorganisé par l'Alliance et l'institut pédagogique.

Programme de formation Storytelling Somalia

58. Storytelling Somalia est un projet expérimental de l'Alliance qui réunira des journalistes de la diaspora somalienne issus de diverses tribus et régions du pays afin d'aborder la question des récits employés par les journalistes et qui filtrent ensuite dans la société somalienne. Le projet a pour but de contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent en fournissant aux journalistes de la diaspora, dont beaucoup sont dépourvus de toute formation, un éclairage sur les meilleures pratiques pour la construction de récits impartiaux et objectifs prévenant toute exacerbation du conflit.

59. La préparation du programme de formation est en cours. Après sélection, les participants auront l'opportunité d'apporter leur propre contribution au contenu du

programme de formation. De plus, dans les semaines qui précèdent la formation, les organisateurs enverront aux participants une vidéo en ligne hebdomadaire leur présentant les formateurs et le matériel pédagogique.

60. L'un des résultats escomptés du programme de formation sera la création d'un site web partagé pour l'ensemble des stagiaires, qui sera déployé à l'issue de cette activité. Elle devrait également susciter des propositions de projets émanant de stagiaires de la diaspora européenne et nord-américaine dans le but de nouer des contacts avec des journalistes et d'autres acteurs dans la région de la Corne de l'Afrique et du Kenya. Le Centre de lutte contre le terrorisme des Nations Unies et le Gouvernement australien sont les principaux donateurs de ce projet.

C. Domaine des migrations

61. L'Alliance, en partenariat avec l'institut Panos et avec le soutien de la Fondation Open Society, a produit un glossaire de la migration adapté aux médias. Ce glossaire sera lancé lors du Forum mondial à Bali, Indonésie (août 2014).

62. Il propose des définitions facilement compréhensibles de 97 mots ainsi que des exemples de situation, dans le but d'aider les médias internationaux à améliorer leur couverture des questions liées aux migrations. Le contenu du glossaire a été rédigé par un comité scientifique et révisé par un comité éditorial. Le comité scientifique comprenait des partenaires de diverses organisations internationales spécialisées dans les questions de migration: l'OIM, le Centre de surveillance des déplacements internes, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Organisation internationale du Travail, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Plate-forme pour la coopération internationale concernant les sans-papiers, Terre des Hommes, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Le comité éditorial était composé de journalistes d'organes de presse internationaux réputés, dont *the Guardian* et *the Sydney Morning Herald*. Le glossaire fait suite à l'une des 17 recommandations formulées lors des séminaires intitulés, « Couverture des migrations: défis relevés et subsistants » consacrés à la couverture médiatique des questions de migration, qui ont eu lieu en 2013 en France et en Suisse.

D. Domaine de la jeunesse

Fonds de solidarité pour la jeunesse 2013

63. Au cours de l'édition de 2013 du Fonds de solidarité pour la jeunesse, l'Alliance a sélectionné 17 organisations de jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Asie. Les activités du projet ont démarré en juillet 2013 et se sont poursuivies jusqu'en février 2014.

64. Bien que chaque projet ait été unique de par sa conception, incluant des objectifs adaptés aux besoins spécifiques de la communauté locale et tenant compte des tensions ethniques ou religieuses sur le terrain, ils présentent tous un certain nombre d'éléments communs. Plus précisément, leurs activités s'adressaient aux jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans, émanaient des communautés locales auxquelles elles étaient par ailleurs destinées et incluaient un vaste volet consacré au renforcement des capacités. Elles comprenaient notamment des campagnes de

sensibilisation par l'intermédiaire des médias et des actions de plaidoyer auprès des gouvernements et des chefs religieux locaux. Tous les projets visaient à influencer la politique au niveau local. Ils étaient orientés sur les résultats et s'efforçaient de faire en sorte que l'ensemble de leurs produits, dont les brochures, manuels, livres scolaires, prospectus, DVD et enregistrements audio, soient utilisés durablement au bénéfice de la communauté locale au-delà de la durée de vie des projets. Par ailleurs, dès que cela était jugé réaliste et pertinent, les clubs de jeunes étaient enregistrés ou des accords de partenariat entre des organisations de jeunes et d'autres partenaires, par exemple des mémorandums d'accord avec des universités, les forces de police, des écoles, étaient conclus afin d'institutionnaliser les relations et de permettre une meilleure appropriation et viabilité des projets.

65. Entre juillet 2013 et février 2014, plus de 29 000 jeunes et adultes ont directement bénéficié de projets soutenus par le Fonds de solidarité pour la jeunesse. Ils ont assisté aux ateliers ou aux sessions de formation et directement participé à la production de manuels et d'enregistrements. Dans le même temps, jusqu'à 600 000 jeunes et adultes ont indirectement bénéficié de ces projets, recevant du matériel de sensibilisation, assistant à des activités sportives, des représentations théâtrales et diverses projections ou écoutant des programmes radio produits par des jeunes.

66. L'Alliance a fourni à chaque organisation de jeunes un appui technique qui s'est traduit notamment par un passage en revue du matériel de sensibilisation et des documents de fond, ainsi que par des consultations régulières avec les coordinateurs des projets mis en œuvre dans des situations marquées par un regain de violence ou la survenance de catastrophes naturelles. L'Alliance a fait appel aux services d'une société de relations publiques pour répondre aux besoins en communication des organisations de jeunes, en mettant l'accent sur les récits et réalisations susceptibles d'intéresser les médias, actualisant les informations publiées sur les médias sociaux et autres sites web et menant des consultations individuelles avec les coordinateurs afin d'améliorer leurs stratégies de communication.

67. Au cours des mois de novembre et décembre 2013, le personnel de l'Alliance a effectué des visites de suivi et d'évaluation de certains lieux choisis où les projets du Fonds de solidarité pour la jeunesse étaient mis en œuvre, en vue d'observer, de fournir des orientations et d'évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés. Les membres du personnel ont organisé des réunions d'information avec les coordinateurs et gestionnaires de projet, les bénéficiaires et les parties prenantes concernées, consacrées à divers thèmes comme la pertinence, la faisabilité, les résultats, les produits, l'effet escompté, l'efficacité, l'établissement de rapports et la valeur financière de leurs projets.

68. Ces visites de suivi ont notamment permis de conclure à la nécessité d'accroître le renforcement des capacités des organisations mettant en œuvre des projets avec l'appui du Fonds de solidarité pour la jeunesse. Ce renforcement des capacités pourrait porter à la fois sur les activités liées aux projets menées par les organisations et sur les besoins propres de ces dernières. Fort de ces conclusions, en février 2014, à Istanbul, Turquie, l'Alliance a organisé une session de formation à l'intention d'une trentaine d'anciens du Fonds de solidarité pour la jeunesse des éditions 2008, 2010 et 2013. Les délégués des jeunes ont été formés aux processus de développement organisationnel et de prise de décision au sein de leurs structures de gouvernance; à l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes

dans les structures organisationnelles et la programmation; aux principes et approches du suivi et de l'évaluation des programmes traitant de questions culturelles et sociales (en mettant l'accent sur l'évaluation de l'impact, la méthodologie et les outils); à la viabilité financière sous l'angle d'une entreprise sociale; à la cartographie des donateurs; à l'importance d'un message adapté et de la mise en avant des résultats obtenus lors des actions de collecte de fonds.

Entrepreneurs for Social Change

69. L'Alliance a poursuivi son partenariat avec la Fondation CRT et le Ministère italien des affaires étrangères dans le cadre de la deuxième édition d'un projet intitulé « Entrepreneurs for Social Change » (précédemment connu sous la dénomination « Young Euro-Med Entrepreneurs in Interculturality »), dans le but d'élargir le champ d'action et l'éventail d'activités du projet comparativement à 2013.

70. Le projet a pour principal but d'autonomiser les jeunes afin de réduire la marginalisation et de bâtir des sociétés inclusives grâce aux entreprises sociales. Il contribue à l'objectif d'ensemble qui est de favoriser le développement socioéconomique dans la région euro-méditerranéenne. Le projet comprend trois volets principaux: a) une formation d'une semaine couvrant la prévention des conflits et la gestion et planification commerciales; b) une période de mentorat de neuf mois assurée par des spécialistes du domaine; et c) une plateforme en ligne pour échanger avec les pairs et les partenaires potentiels. La méthodologie mettra l'accent sur les travaux pratiques guidés par des experts et comprendra des sessions assistées par des pairs au cours desquelles des jeunes participants en aideront d'autres à trouver des solutions à des problèmes communs.

71. En 2014, 20 jeunes entrepreneurs sociaux qui aspirent à induire un changement social positif au niveau local en réduisant les tensions liées à la diversité culturelle et religieuse tout en créant des emplois, bénéficieront du programme. Leur sélection a été effectuée au terme d'un appel public à candidature lancé le 2 juin.

72. Les jeunes entrepreneurs des éditions 2013 et 2014 font partie du réseau des anciens de l'Alliance, au sein duquel les formateurs, mentors et pairs échangent et partagent les enseignements tirés et les outils pratiques touchant à la fois aux aspects commerciaux et sociaux des entreprises sociales soutenues par le projet « Entrepreneurs for Social Change ».

73. Enfin, l'Alliance et ses partenaires travaillent à la création d'un fonds pour soutenir les entrepreneurs les plus brillants parmi les participants et transformer le réseau des anciens en une pépinière d'entreprises sociales, apportant ainsi l'entreprenariat social et l'autonomisation économique aux populations marginalisées autour de la Méditerranée.

Cours d'été

74. En août 2013, l'Alliance a travaillé en partenariat avec EF Education First à l'organisation de la dernière édition des cours d'été sur le thème « Skills for Global Citizenship », à Tarrytown, États-Unis. Une centaine de jeunes représentant 97 pays ont été sélectionnés pour participer à des ateliers consacrés au processus de négociation; aux plaidoyers; et aux médias sociaux au bénéfice du changement social. Vingt-sept orateurs, formateurs et facilitateurs ont contribué au programme.

75. La visite au siège des Nations Unies a constitué l'un des points forts de ces cours d'été et a permis aux participants de s'entretenir avec le Vice-Secrétaire général et d'autres fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies. Les participants ont ainsi développé leur compréhension des autres cultures et religions et acquis des outils pratiques afin d'accroître et de maintenir leur impact en tant qu'activistes, journalistes, acteurs du changement et leaders au sein de leurs communautés. Ils ont par ailleurs, avant de se quitter, créé un réseau de membres aux vues similaires dans le but d'unir leurs efforts pour relever les défis urgents. Lors du sondage réalisé, 96 % des participants ont souligné l'utilité du contenu et déclaré avoir amélioré leurs compétences.

76. En août 2014, s'appuyant sur l'élargissement du partenariat avec EF Education First, l'Alliance tiendra un deuxième cours d'été sur le thème « Youth for Change ». Au total, 75 jeunes issus d'autant de pays et représentant un large éventail de confessions et cultures ont déjà été sélectionnés. Ils participeront à des ateliers axés sur la réduction des stéréotypes, l'apaisement des tensions identitaires, et la création de coalitions au moyen d'outils concrets. Conformément à l'approche de l'Alliance qui reconnaît l'expertise des jeunes en termes de consolidation de la paix et de changement social, 50 % des formateurs et facilitateurs sélectionnés sont âgés de 18 à 35 ans.

E. Innovation et campagnes

Prix de l'innovation interculturelle

77. En 2011, l'Alliance et le groupe BMW ont lancé le prix du Groupe BMW pour l'innovation interculturelle à l'appui de l'Alliance des civilisations, sous les auspices des Nations Unies (le prix de l'innovation interculturelle). Ce prix est attribué à des projets novateurs et viables de tous pays du monde qui encouragent le dialogue, promeuvent l'entente interculturelle et contribuent à la prospérité et la paix. Grâce à ce partenariat, l'Alliance et le Groupe BMW apportent leur expertise respective et consacrent du temps et des ressources afin de garantir la croissance durable de chacun des projets soutenus. L'Alliance et le Groupe BMW ont renouvelé leur partenariat et l'ont prolongé jusqu'à la fin de 2015.

78. L'Alliance et le Groupe BMW ont mobilisé des ressources financières et organisationnelles pour apporter une aide à dix lauréats de 2013. Les projets primés étaient originaires d'Australie, du Canada, de l'État de Palestine, de Hongrie, d'Inde, d'Israël, d'Italie, du Kenya, du Maroc, du Mexique et des Philippines. Ils portaient sur des questions liées aux jeunes, aux migrations et à l'intégration, à la sensibilisation à la diversité culturelle, à l'éducation, aux arts, aux médias et à la technologie de l'information.

79. Outre des prix totalisant 100 000 dollars, l'Alliance a fourni aux lauréats un appui technique incluant des programmes de formation et de renforcement des capacités, un soutien personnalisé ainsi que mentorat, reconnaissance, visibilité et adhésion.

80. Un exercice d'évaluation a permis de noter qu'un an après avoir remporté le prix, neuf des dix lauréats avaient pu consolider leur action et fortement étendre leurs activités. Le nombre total de projets bénéficiaires a augmenté, passant de 117 620 (données 2012) à 219 348 en avril 2014, soit une progression de 148 %.

81. En janvier 2014, l'Alliance a introduit une nouvelle procédure de candidatures. Au total, 605 demandes ont été reçues de plus d'une centaine de pays couvrant tous les continents. Elles sont en cours d'évaluation par un jury international composé d'experts et les résultats seront présentés lors du Forum mondial à Bali.

AppPEACE

82. S'inspirant du succès de l'initiative « Create UNAOC » lancée en 2012-2013, l'Alliance a travaillé en partenariat avec le PNUD au lancement, en août 2014, de l'initiative appPEACE, un concours mondial qui permettra d'identifier et de promouvoir des applications mobiles et jeux développés en vue de sensibiliser à l'entente interculturelle et de la faciliter, œuvrant ainsi également à la prévention des conflits. Fort du constat selon lequel, dans certaines régions du monde, il est plus facile d'accéder à Internet via des téléphones intelligents qu'à de l'eau potable ou des installations sanitaires, appPEACE entend faciliter la distribution d'applications et de jeux susceptibles de promouvoir une culture de paix. Outre le PNUD, les autres partenaires du projet incluent l'Institut de technologie du Massachusetts et l'organisation « Games for Change ».

F. Programme pour les anciens

83. Comme recommandé dans le document de l'examen stratégique pour 2013-2018, les bénéficiaires des programmes de l'Alliance dans les domaines de la jeunesse, des médias, de l'éducation, des migrations et des initiatives transectorielles devraient être regroupés au sein d'un réseau en vue de procéder à un partage d'expériences, de développer des projets conjoints et d'optimiser l'impact de leurs travaux visant à encourager la compréhension et la coopération interculturelles.

84. En guise de suivi, en décembre 2013, l'Alliance et son partenaire le Groupe BMW ont inauguré une plateforme en ligne intitulée « Leaders interculturels ». Cette plateforme est censée permettre aux anciens participants d'initiatives de l'Alliance de partager leurs connaissances et outils et d'interagir en direct. À juin 2014, près de 300 anciens de PLURAL +, du Prix de l'innovation interculturelle, du Fonds de solidarité pour la jeunesse, du programme de bourses et du projet « Entrepreneurs for Social Change », ainsi que des professionnels des organisations partenaires et un groupe de mentors avaient rejoint le réseau des anciens.

V. Communication et sensibilisation

85. Les activités de communication et de sensibilisation de l'Alliance sont menées au travers de l'ensemble des projets et initiatives qu'elle conduit avec l'aide de ses partenaires. Ces activités et projets visent les organisations au niveau local, les journalistes, les jeunes et les participants au programme de bourse et reposent sur des campagnes mondiales afin de garantir une meilleure implication et visibilité. Les forums mondiaux de l'Alliance constituent la principale plateforme de dialogue interculturel à l'échelle mondiale, et bénéficient d'une couverture médiatique internationale dans le monde entier.

86. À compter de 2014, les réunions périodiques du Groupe des Amis tenues à New York ont été ouvertes aux représentants des médias et de la société civile et sont désormais retransmises en direct par la chaîne de télévision de l'ONU, renforçant ainsi la visibilité et la portée de l'Alliance au sein du système des Nations Unies et au-delà.

87. Au cours des missions officielles du Haut-Représentant, les discours liminaires et exposés devant des établissements universitaires renommés et autres centres intellectuels ont suscité l'intérêt des divers médias, qu'il s'agisse de la presse, de la radio ou de la télévision, en particulier, BBC radio, BBC TV, RAI TV, Al Jazeera, L'Espresso, Al Sharq Al Awsat, Al Watan et Al Raya, auxquels le Haut-Représentant a accordé des entretiens individuels.

88. Par ailleurs, à plusieurs occasions, des tables rondes ont été organisées avec des journalistes afin de mettre en lumière le travail et la mission de l'Alliance. Ces activités ont été enrichies des communiqués de presse et avis aux médias régulièrement transmis par l'équipe médias de l'Alliance par l'intermédiaire du réseau de journalistes accrédités auprès des Nations Unies et au-delà.

VI. Gouvernance: fonds d'affectation spéciale et effectifs

89. Malgré le rôle essentiel et les activités étendues de l'Alliance, les ressources dont elle dispose ont continué d'être fort limitées et nettement insuffisantes par rapport aux objectifs à atteindre. Par ailleurs, les entrées de ressources financières sont quasi imprévisibles. Au cours des dernières années, la nette tendance à la baisse du financement non préaffecté (activités essentielles) s'est poursuivie, tandis que les fonds alloués à certains projets ont augmenté. La réduction des fonds non préaffectés se traduit par une incapacité à planifier ou à avoir une vision stratégique, à s'engager dans des études prospectives pour identifier de nouvelles activités et contraint l'Alliance à n'avoir qu'une attitude attentiste et à dépendre des intérêts immédiats, parfois passagers, des différents donateurs.

90. Pour l'année budgétaire 2013, les dépenses effectives ont été maintenues à 4,1 millions de dollars. En février et juin 2014 respectivement, le Haut-Représentant et le Secrétaire général ont adressé des courriers officiels appelant à continuer de soutenir le Fonds de contributions volontaires de l'Alliance.

91. Les effectifs ont été maintenus au même niveau qu'en 2013. L'extension des partenariats avec des entités du secteur privé a apporté un certain degré de flexibilité dans l'utilisation des fonds qu'elles ont engagés, traduit notamment par la fourniture d'un soutien adéquat en personnel.

92. De plus, le Haut-Représentant procède à une évaluation de la structure actuelle de l'Assemblée de partenaires, afin de créer des unités plus petites et stratégiques d'États membres au sein du Groupe des Amis et de faciliter la tenue de consultations régulières. Il étudie également la mise en place éventuelle d'un conseil consultatif composé de membres du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile.

VII. Conclusion

93. En 2013, le Haut-Représentant s'est attaché principalement au processus de consolidation et de renforcement de l'Alliance des civilisations, en s'appuyant sur les réalisations des années passées, tout en cherchant à identifier les domaines d'amélioration possible du fonctionnement et de la gestion de l'Alliance et en explorant de nouvelles priorités. Il en a résulté le document de l'examen stratégique pour 2013-2018, approuvé par le Groupe des Amis en septembre 2013. Pendant ce temps, le personnel a continué de mettre en œuvre les activités et programmes. Le processus de consolidation se poursuivra au-delà de la période actuellement à l'examen, le Haut-Représentant s'efforçant toujours de trouver un juste équilibre entre les différentes activités.

94. Les efforts accrus déployés par l'Alliance en vue de son intégration au sein du Secrétariat ont été bien perçus. Les liens institutionnels ont été consolidés autant que faire se peut, ou, au besoin, créés. Les relations de circonstance ont fait l'objet d'un examen et ont été converties, lorsque cela s'y prêtait, en de véritables liens institutionnels. Les actions visant à accroître les possibilités de collaboration au sein de l'effectif limité de l'Alliance ont été renforcées ainsi que le nombre d'opérations conjointes mises en œuvre.

95. Une attention supplémentaire a été portée à la nécessité d'améliorer les techniques et processus de gestion des projets, et notamment au suivi et à l'évaluation effectifs des activités de programmation. Une formation du personnel devrait être organisée au cours du second semestre 2014 et un nouveau processus d'examen des initiatives a été mis en œuvre afin de procéder à une vérification soigneuse et appropriée des projets et propositions d'événements. À cet égard, les efforts que consentira l'Alliance en faveur d'un renforcement de la discipline, d'orientations claires et d'une cohérence accrue au plan interne, s'avéreront essentiels.

96. L'Alliance continue de chercher des sources suffisantes, régulières, fiables et prévisibles de réapprovisionnement du Fonds d'affectation spéciale. Si les efforts visant à améliorer les relations avec le secteur privé sont indéniables, l'Alliance doit également bénéficier de l'appui régulier des États membres. Les financements apportés par le secteur privé ne peuvent que compléter et non se substituer, au soutien des États membres.